

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

JC&CO SAS

Marque commerciale : Alliances & Channels Consulting

Société au capital de 1500 EUR

Siège social : 144 allée de la pièce du lavoir – 91190 Gif sur

Yvette - France

SIRET : 904 282 118 000 10

Email : infos@allianceschannels.fr

Téléphone : +33 9 63 47 35 51

Site web : <https://allianceschannels.com/>

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités de prestation des services proposés par JC&CO SAS sous la marque "Alliances & Channels Consulting" (ci-après "le Prestataire") et les droits et obligations des parties dans ce cadre.

2. Champ d'application

Ces CGV s'appliquent à toutes les prestations de services fournies par le Prestataire à ses clients (ci-après "le Client"). Toute commande de services implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

3. Nature des services

Le Prestataire propose des services de conseil en alliances et partenariats commerciaux. La description détaillée des services est disponible sur le site web du Prestataire. Toute prestation spécifique pourra faire l'objet d'une proposition commerciale distincte.

4. Commande

La commande de services s'effectue par l'acceptation d'un devis proposé par le Prestataire. La commande est considérée comme ferme et définitive dès la signature du devis par le Client. Un acompte pourra être demandé avant le début de la prestation.

5. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des prestations sont ceux en vigueur au jour de la commande et figurent sur le devis. Les prix sont exprimés en euros et hors taxes.

Les paiements se font par virement bancaire selon les modalités définies sur le devis ou la facture. Sauf accord contraire, les factures sont payables à 30 jours nets date de facture. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard pourront être appliquées conformément à la législation en vigueur.

6. Délais et exécution des services

Le Prestataire s'engage à exécuter les services dans les délais convenus avec le Client, sous réserve du respect par ce dernier de ses propres obligations, notamment la fourniture des informations nécessaires à la réalisation des prestations.

Les délais d'exécution sont donnés à titre indicatif et tout retard ne pourra donner lieu à des dommages et intérêts ou à l'annulation de la commande.

7. Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à fournir les services avec diligence et conformément aux règles de l'art. Le Prestataire est soumis à une obligation de moyens et non de résultat.

8. Responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, tels que définis par la loi. En tout état de cause, si la responsabilité du Prestataire était engagée, elle serait limitée au montant des sommes perçues au titre des prestations fournies.

9. Confidentialité

Le Prestataire et le Client s'engagent à respecter la confidentialité de toutes les informations échangées dans le cadre de la prestation de services.

10. Propriété intellectuelle

Tous les éléments produits par le Prestataire dans le cadre des prestations restent sa propriété intellectuelle, sauf mention contraire dans le devis ou le contrat.

11. Résiliation

En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations, le contrat pourra être résilié de plein droit par l'autre partie, après une mise en demeure restée sans effet pendant une durée de 30 jours.

12. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes sera soumis aux tribunaux compétents d'Evry (91 – France).